



BTS

CODE RNCP: 38578

SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT

DIPLÔME NIVEAU 5



FORMATION PAR APPRENTISSAGE



2 ANS



BAC

OBJECTIFS DE LA FORMATION



Le BTS Systèmes constructifs bois et habitat est un diplôme de niveau 5 du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le titulaire du BTS SCBH est amené à exercer son métier dans les domaines de la construction bois appliqués à l'habitat individuel et collectif, au bâtiment, aux structures bois et la charpente-couverture. Il intervient à tous les niveaux depuis la conception technique jusqu'à la réception des ouvrages pour des projets de construction, d'extension ou de rénovation.

Pour la poursuite d'études et les débouchés professionnels se référer au site internet.



ORGANISATION

DURÉE

Formation alternée sur deux ans :

- ✓ **700 h de formation en centre en 1ère année**
puis 735 h en 2ème année
soit 20 et 21 semaines en centre par an
- ✓ **1 120 h / 1 085 h en entreprise par an**
soit 32 et 31 semaines (congés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Pratiques sur plateaux techniques
Utilisation des ressources numériques

COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite pour l'apprenti.e.
Prise en charge du coût de la formation par les opérateurs de compétences.
+ d'informations sur
lyceedubois.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis.e en formation, le/la candidat.e doit :

- ✓ Etre âgé-e de moins de 30 ans ;
- ✓ Etre titulaire soit d'un Bac dominante scientifique, STI 2D, BT charpente, Bac pro TCB, TMA, TFBMA (autres Bac se renseigner).
- ✓ L'entrée en formation ne peut être effective qu'après signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait par inscription sur le portail «Parcoursup» et par un entretien avec l'équipe des formateurs-trices en charge des enseignements, au cours d'une commission d'admission organisée au CFA. L'entretien a pour but d'évaluer les motivations et le projet professionnel des candidat-es.

EVALUATION - VALIDATION

- ✓ Des contrôles continus en cours de formation (CCF)
- ✓ Deux évaluations finales, écrit, soutenances orales sur projets d'études techniques.
- ✓ Le diplôme du BTS SCBH est délivré par un jury qui prend en compte les résultats obtenus par le-la candidat-e aux contrôles en cours de formation d'une part, et lors de l'examen terminal d'autre part.

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

**CE DIPLÔME EST ÉGALEMENT
ACCESSIBLE EN VAE**
www.naturapole.fr



CHIFFRES CLÉS

- ✓ Taux moyen de réussite à l'examen (2020-2024) : 84,8 %
- ✓ Taux d'insertion professionnelle (sortants 2022) : 100 %
- ✓ Taux de poursuite d'études (sortants 2022) : aucun
- ✓ Taux de rupture des contrats d'apprentissage : 11,76 %
- ✓ Taux d'interruption en cours de formation : 5,88 %
- ✓ Taux moyen de satisfaction (2020-2024) : 87,04 %

PROGRAMME



MATIÈRES PROFESSIONNELLES

- ✓ Culture générale et expression
- ✓ Langue vivante : Anglais
- ✓ Mathématiques
- ✓ Sciences physiques

MATIÈRES PROFESSIONNELLES

- ✓ Architecture et design
- ✓ Calcul des structures et dimensionnement
- ✓ Etude et conception de systèmes constructifs bois
- ✓ Gestion financière des travaux
- ✓ Organisation et planification
- ✓ Informatique, CAO & DAO
- ✓ Etude des matériaux

REMUNERATION



Âge	15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
Année / Classe				
1 ^{re} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2 ^e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

CONTACT secrétariat :

☎ 02 35 12 26 26
☎ 02 32 06 30 40

✉ cfa.fauville@educagri.fr
✉ contact@lyceedubois.fr

Responsable de la formation :

☎ 06 45 20 74 48 ✉ isabelle.louvion@lyceedubois.fr

📍 60 rue Général de Gaulle | 76630 Envermeu

Retrouvez les chiffres clés, les frais pédagogiques, la rémunération et les débouchés de la formation sur www.lyceedubois.fr

